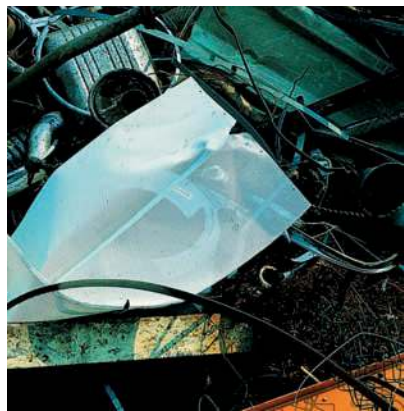




GUIDE DU TRI

NOTRE POUBELLE N'EST PAS UNE POUBELLE !



QUEL BAC

POUR TRIER

BAC À COUVERCLE **JAUNE**



Uniquement

pour les emballages bien vidés en carton, les flacons et les bouteilles en plastique, les boîtes de conserve et de boisson en métal et les journaux magazines, les enveloppes et le papier.

SACS EN PLASTIQUE INTERDITS

Collecté le **mardi**

Si vous avez un doute quant à la destination d'un déchet, jetez-le dans le bac à couvercle vert.

BAC À COUVERCLE **BLEU**



Uniquement

pour les emballages en verre : bouteilles, pots et bocaux.

SACS EN PLASTIQUE INTERDITS

Collecté les **2^e et 4^e jeudi**
DE CHAQUE MOIS

Une erreur de tri peut souiller le contenu de tout un bac qui sera alors refusé à la collecte. Le bac devra être présenté le lendemain lors de la collecte des déchets ménagers habituels.

BAC À COUVERCLE **VERT**



Je jette

dans mon bac à couvercle vert le reste des déchets ménagers.

Collecté trois fois par semaine, le **lundi, mercredi, vendredi**

Les sacs poubelle sont interdits sur la voirie depuis le 01/01/2006

BAC À COUVERCLE **MARRON**



Uniquement

pour les déchets végétaux :
tontes de pelouse, feuilles, fleurs fanées,
petits branchages

Fagots de branchages ficelés (1,5 m max)
SACS INTERDITS

Collecté le **lundi**
Toute l'année

JE JETTE dans le bac à couvercle

jaune, en vrac.

Collecté le mardi

Uniquement



Boîtes de conserve,
barquettes et canettes



Aérosols
et bidons
avec bouchon



Bouteilles et flacons
en plastique avec bouchon



Boîtes en carton



Briques
alimentaires



Sur-emballages
en carton



Journaux, papier
magazines,
prospectus et enveloppes
sans film

carton, papier, plastique, métal

Les emballages doivent être
bien vidés ou raclés ;
il ne faut pas les laver.
Pliez vos cartons
Compactez vos bouteilles



JE NE JETTE PAS



Les sacs en plastique, les pots de yaourts, les pots de fleurs en plastique,
les polystyrènes (barquettes...)
tous les emballages et papiers salis (moucs noirs, essuie-tout)

Un doute? N'hésitez-pas!

Jetez dans votre bac à couvercle vert

verre

bleu, en vrac sans bouchon ni capsule.

Collecté le **2^e et 4^e jeudi**
DE CHAQUE MOIS

Uniquement



Pots en verre, bocaux, flacons sans couvercle



Bouteilles sans bouchon ni capsule

Les emballages
doivent être bien vidés
il ne faut pas les laver.
Les couvercles et bouchons
sont à jeter dans le bac jaune



 **JE NE JETTE PAS**



La vaisselle en porcelaine, en verre ou en faïence, les miroirs ou vitres cassés,
les ampoules, les pots de fleurs en terre...

Un doute? N'hésitez-pas!

Jetez dans votre bac à couvercle vert

déchets végétaux

dans le bac à couvercle

marron, en vrac ou en fagots

Collecté le **lundi**
toute l'année

Uniquement



Tontes de pelouse, feuilles mortes, fleurs fanées, branchages, tailles de haies...



Pour les petits branchages, faire des fagots
d'une longueur maximum de 1,50 m
ficelés avec une cordelette, diamètre maximum 5 cm



JE NE JETTE PAS



Mes déchets de cuisine (épluchures, coquilles d'œuf, marc de café, filtres en papier, pain, fanes de légumes, fruits et légumes à bimer s...) : je les composte.
Je dépose à la déchetterie les gros branchages, les troncs, les souches...

encombrants

JE DÉPOSE
sur le trottoir la veille
après 19 h.

Collectés le **1^{er} et 3^e jeudi**
selon le secteur

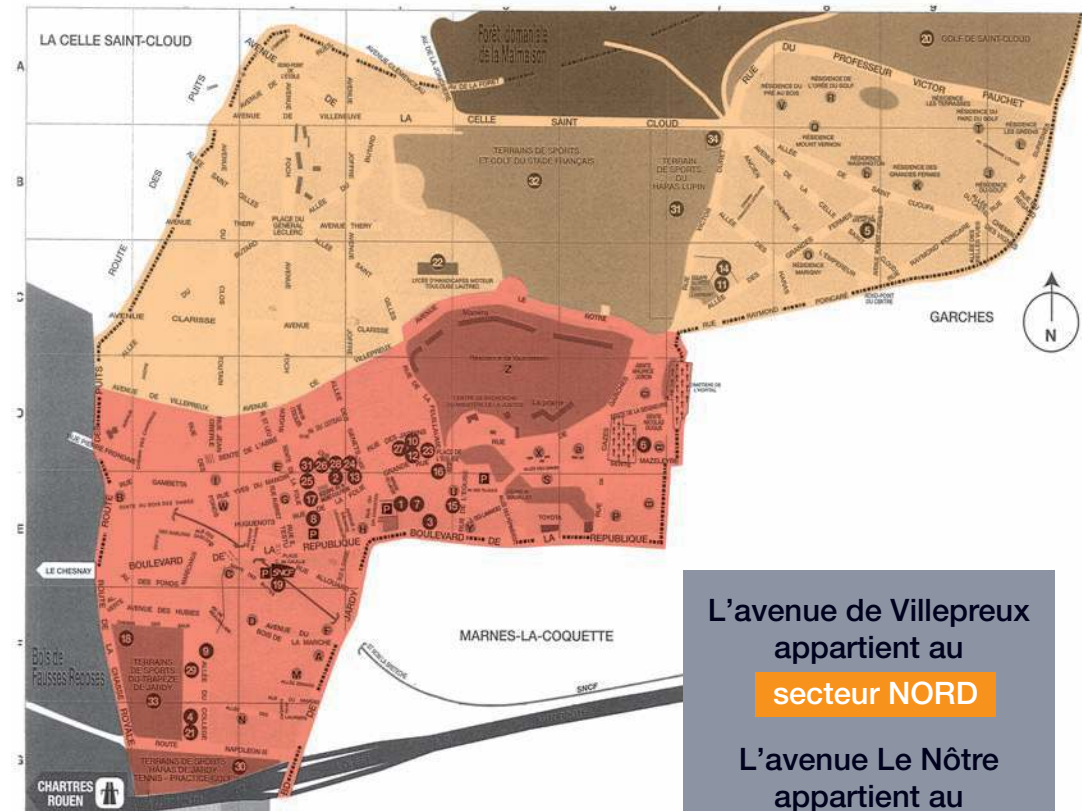


Meubles divers (canapé, lit, matelas, chaise...),
porte, fenêtre, ferraille...

Chaque objet ne doit pas peser plus de 55 kg

*Pensez aux associations caritatives qui donneront
à ces objets une seconde vie.*

Secteurs de collecte



L'avenue de Villepreux
appartient au
secteur NORD

L'avenue Le Nôtre
appartient au
secteur SUD



JE NE DÉPOSE PAS

Les DEEE (écran, ordinateur, appareil ménager...), les gravats, les déchets végétaux :
je les dépose à la déchetterie

Les déchets toxiques (batterie, pots de peinture, cartouche d'encre...) :
je les dépose au camion place Jean Salm on-Legagneur

Les DEEE

(Déchets Equipements Electriques et Electroniques)



Ecran, ordinateur, téléphone, grille pain, robot ménager, lave vaisselle, lave linge, réfrigérateur, congélateur



A l'achat d'un nouvel appareil, le magasin a l'obligation de reprendre votre ancien équipement qui sera ainsi recyclé.

Les gravats, les déchets verts

JE LES DÉPOSE À LA DÉCHETERIE

GARCHES - MARNES-LA-COQUETTE
1^{er} et 3^e samedis de 13h à 18h (17h en hiver*)
PARKING DE LA GARE
* hiver : du 27 octobre au 30 mars

NANTERRE
du lundi au samedi de 9h à 18h30
59, AVENUE DES GUILLERAIES

MEUDON
du lundi au samedi de 9h à 18h30
ROUTE DU PAVÉ DES GARDES
Tél. 01 46 17 01 60

Les déchets toxiques



Les batteries, les colles, les désherbants, les engrais, les détergents, les peintures, les piles, les cartouches d'encre...

JE LES DÉPOSE

Tous les 4^e samedi du mois
sur la place Jean-Salmon Legagneur
de 9h à 12h30.

Des collecteurs de piles sont présents dans les écoles, les lieux publics et chez certains commerçants.

Les textiles

JE LES DÉPOSE DANS L'UN DES CONTAINERS



- place Charles-de-Gaulle (gare)
- sente Mazeleyre, sortie super U
- allée du Collège
- allée de Saint-Cucufa

vêtements, linge de maison, maroquinerie, chaussures, couvertures, sacs, ceintures... même en mauvais état

Nos modes de production et de consommation ces 50 dernières années ont entraîné une explosion de la production de déchets. Pour ralentir cette augmentation et participer de manière efficace à la protection de l'environnement, deux comportements clés doivent s'imposer :

• **LIMITER SA PRODUCTION DE DÉCHETS**

Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit. Chacun peut au quotidien veiller à limiter sa production par un certain nombre de gestes simples (utiliser un sac-cabas, boire l'eau du robinet, privilégier les piles rechargeables, compostage etc...)

• **LE GESTE DU TRI**

Notre poubelle n'est pas une poubelle, faire le bon geste de tri en veillant à bien orienter le déchet vers la filière appropriée est un enjeu crucial.

Certains produits de consommation sont polluants, toxiques ou dangereux (piles, déchets électriques et électroniques, peintures, solvants...). Leurs déchets nécessitent un traitement particulier. Pour vous en débarrasser, respectez les consignes simples qui vous sont données dans ce guide.

C'est à chacun de nous d'avoir un comportement citoyen ; trions au maximum nos déchets, respectons le calendrier des collectes.

La collecte par bacs a été choisie pour assurer la propreté de nos rues, tout dépôts de sac en plastique expose à des débordements qui nuisent au sentiment de propreté général.



**Calendrier de collecte
sur www.vaucresson.fr**



Pour toutes les questions que vous vous posez sur le tri ou la collecte de vos déchets ménagers, n'hésitez pas à contacter :
la Mairie au 01 47 95 55 36



AIDE
MÉMOIRE
A CONSERVER

COLLECTE SÉLECTIVE



JE JETTE
dans le bac à couvercle jaune en vrac

Collecté le **mardi**

Boîtes de conserve, barquettes et canettes, aérosols et bidons, bouteilles et flacons en plastique avec bouchons, boîtes en carton, briques alimentaires, sur-emballages en carton, journaux, magazines et prospectus, papiers, enveloppes sans film...



JE JETTE
dans le bac à couvercle bleu en vrac

Collecté le **2^e et 4^e jeudi**
DE CHAQUE MOIS

Bouteilles, bocaux et pots en verre sans bouchon, ni capsule, ni couvercle



JE JETTE
dans le bac à couvercle marron en vrac

Collecté le **lundi**
TOUTE L'ANNÉE

Tontes de pelouse, feuilles mortes, fleurs fanées, branchages, tailles de haies...
Pour les petits branchages, faire des fagots ficelés d'une longueur de 1,50 m max



JE JETTE
dans le bac à couvercle vert
les autres déchets

Collecté le
lundi, mercredi, vendredi

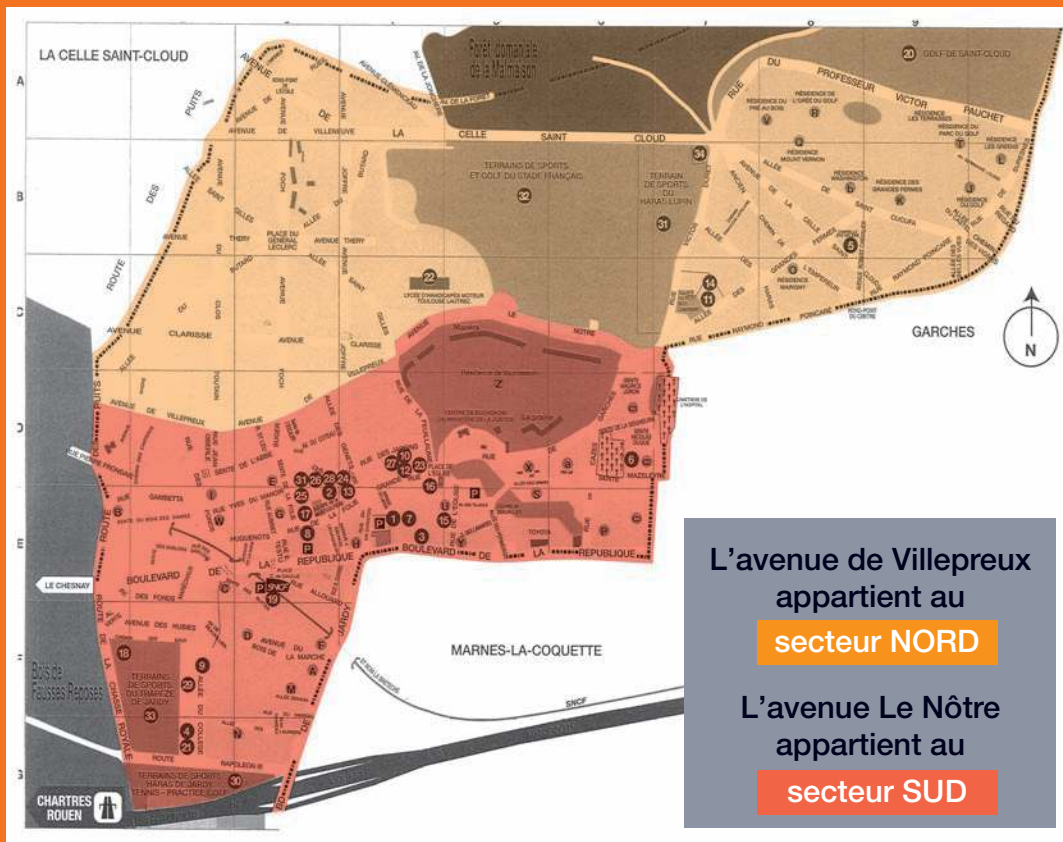
JE DÉPOSE les encombrants sur le trottoir, la veille après 19 h.

Collectés le **1^{er} et 3^e jeudi**
TOUTE L'ANNÉE

Meubles divers (canapé, lit, matelas, chaise...), porte, fenêtre, ferraille...

Chaque objet ne doit pas peser plus de 55 kg.

Ne sont pas collectés : les DEEE, les déchets toxiques, les gravats



L'avenue de Villepreux
appartient au

secteur NORD

L'avenue Le Nôtre
appartient au

secteur SUD



Pour toutes les questions que vous vous posez sur le tri ou la
collecte de vos déchets ménagers, n'hésitez pas à contacter :

la Mairie au 01 47 95 55 36